

<p style="text-align:center">COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL du 20 août 2010 COMMUNE DE MONTCLAR SUR GERVANNE</p>
--

Présidence de M. J.P. ANDEOL, Maire

Présents : Tous les conseillers en exercice, sauf les excusés

Excusés : Jean BOURGEOIS (pouvoir), Raphaël GRANON (pouvoir)

Secrétaire de séance : Claude LIOTARD

Approbation du compte rendu du conseil municipal du 25 juin 2010

A : Rajout à l'ordre de séance :

Néant

B : Ordre du jour :

1 AIRE DE STATIONNEMENT :

1-1 **Eclairage** : Le conseil prend connaissance du projet d'éclairage public pour l'aire de stationnement et de son chemin piéton sur le bas du village; Après discussion, le conseil donne son accord et donne tous pouvoirs au maire sur la faisabilité de ces travaux. Le conseil délibère à l'unanimité.

1-2 **Bornage** : Pour assurer une meilleure gestion de l'emplacement de l'aire de stationnement, le maire propose d'effectuer un bornage de la zone. Le conseil donne son accord pour la réalisation du bornage par le cabinet REMY qui avait effectué les relevés topographiques au bas du village. Le conseil délibère à l'unanimité.

2 Voirie

2-1 : Travaux 2010 : le maire retrace les principaux travaux effectués sur les voiries de la commune.

2-2 : Vaugelas : plusieurs personnes se sont plaintes du passage de voitures à grande vitesse dans le hameau de Vaugelas. Pour résoudre ce fait, le maire propose de mettre en place un îlot directionnel. Le conseil approuve à l'unanimité.

3 **Eaux de Vaugelas** : Le maire informe le conseil que les analyses d'eau de Vaugelas sont en limite de potabilité. Le maire propose de mettre en place un traitement approprié.

4 **Maison de l'Adret** : Les plans de l'existant réalisés par l'architecte sont remis au conseil pour réflexion.

5 **INSEE** : pour les besoins du recensement de 2011, l'INSEE demande la nomination d'un coordonnateur et le maire propose de nommer Madame Monique Veyrier. Le conseil n'apporte aucune objection.

6 **Table d'orientation** : Plusieurs habitants du village ont demandé la réouverture du dossier de la table d'orientation, qui doit être installée à côté de l'église. Une discussion s'est engagée en comparant les différents devis établis en 2009. Le conseil donne son accord pour que ce projet soit inscrit au budget 2011 et émet son souhait pour l'achat d'une table de bonne qualité qui devrait offrir une bonne durabilité, tout en essayant de préserver les vandalismes. Le conseil demande au maire d'interroger les différents services de l'Etat pour connaître les éventuelles subventions susceptibles d'être accordées pour cette opération.

7 **Urbanisme** : Un courrier de la Préfecture est communiqué au conseil concernant le recours de Monsieur Jean SOUTON pour le détachement de deux lots constructibles. La commune est classée en zone de montagne et le règlement national d'urbanisme s'applique . Il convient d'envisager la création au sein de la commune d'un document d'urbanisme approprié à notre commune.

8 **Informations diverses** :

- Inscription école : la mairie rappelle que la commune favorise les inscriptions pour le regroupement scolaire de Mirabel et Blacons et finance pour le ramassage des enfants scolarisés sur ce regroupement.
- Ambroisie : Le maire accepte la responsabilité de référent pour lutter contre l'ambroisie et propose de sensibiliser la population de la commune. Un courrier sera fait à chaque agriculteur et une affiche sera établie pour le reste de la population du village.
- Le Dérot assainissement : Un courrier est parvenu en mairie à la suite d'une plainte concernant le mauvais assainissement de la copropriété. Le maire rappelle qu'une demande de permis de construire a été établie en 2008 comprenant des plans pour l'assainissement de ce lieu. Ce permis est toujours en cours et la commune n'a pas reçu à ce jour la fin des travaux de ce projet.

Le prochain conseil municipal est fixé au 17 septembre 2010.

Fin de séance : 21h50